Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212901326-20260407-202603022022-DE

| ANNEE | SEANCE | N° DELIBERATION | N° FEUILLET |
|---|---|---|---|
| **2026** | **03** | **022** | **022** |

| | |
|---|---|
| **MAIRIE DE LOCQUENOLE**<br>**29670**<br>Téléphone 02 98 72 21 15<br>E-mail : mairie@locquenole.fr<br><br>Département du Finistère<br>Arrondissement de Morlaix | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL<br><br>Le sept avril deux mille vingt six, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, le premier avril deux mille vingt six, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal LECOMTE, Maire de la commune de Locquénolé (Finistère) |
| Nbre de Conseillers en ex : 14<br>Nbre de Présents : 13<br>Nbre de votants : 14 | Etaient présents : MM Pascal LECOMTE Julien GODEC-DEFRANCE, Gaëlle LE PAGE, Yann GOASGUEN, Joëlle HACHEM, Cathy AUTRET GUILLERM, Laurence GRAFF, Florence DIROU, David NEZRI, Philipp OERDING, Aurélie LECOMTE, Loïc BOZEC, Barbara GUYADER<br>Absent excusé : Marcel L'HOSTIS qui donne procuration à Pascal LECOMTE<br><br>A été élu secrétaire de séance : Julien GODEC-DEFRANCE |

## ➢ COTISATION AMR 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2321-1,
Considérant l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations « loi 1901 »,

Ayant entendu l'exposé de Mr Pascal Lecomte, Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par voix pour, décide d'accorder la cotisation au titre de l'exercice 2026 suivante :

| ORGANISME | COTISATION A VERSER EN 2026 |
|---|---|
| Association des Maires Ruraux du Finistère | 130 € |

Dit que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figureront au budget primitif de l'exercice 2026,

**ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents (14 voix pour)**

Secrétaire de séance
Julien GODEC-DEFRANCE

Pour extrait conforme au registre
Fait à Locquénolé, le 7 avril 2026

Le Maire,

Pascal Lecomte

MAIRIE DE LOCQUENOLE